



Expert-Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT



Institut Européen de coopération et de développement

RAPPORT D'AUDIT LEGAL

(Commissariat aux Comptes)

Exercice 2023

(Juin 2024)

PLAN :

SOMMAIRE :

PAGES :

- RAPPORT GENERAL	03
- L'ETAT DE LA SIUTATION FINANCIERE	07
- L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	08
- ETATS DE FLUX DE TRESORERIE	09
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	10



Expert-Partners
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'OECT

Association « IECD Tunisie ».

Adresse : Immeuble Habiba, Avenue la perle du Sahel, GP1, Lotissement Eddai, Khzema - Ouest, Sousse

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avis d'auditeur indépendant

Sur les états financiers

Arrêtés au 31 Décembre 2023

Messieurs les Membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de l'association « Institut européen de coopération et de développement Tunisie » qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers individuels font apparaître un total de la situation financière de **143 650 DT**, un excédent des produits sur les charges de l'exercice s'élevant à **92 466 Dinars** et un flux de trésorerie provenant des activités courantes de **141 263 Dinars**.

1. Opinion :

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « Institut européen de coopération et de développement Tunisie » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises de Tunisie.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de L'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport financier :

La responsabilité du rapport financier incombe à la direction de l'association « Institut européen de coopération et de développement Tunisie ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction pour les états financiers :

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises de Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la présentation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Expert-comptable de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

6. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes professionnelles publiées par l'Ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, 19 Juin 2024,

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :**Expert Partners***Salah MEZOU*



Etats financiers

De l'exercice 2023

Etat de la Situation Financière Exercice clos le 31 décembre 2023 <i>(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)</i>		
ACTIFS	Notes	31/12/2023
Actifs		
Liquidités et équivalents de liquidités	2	69 056
Autres actifs courants	3	1 700
Immobilisations corporelles		72 929
Amortissements des immobilisations corporelles		-34
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	4	72 895
Total des actifs		143 650
PASSIFS ET ACTIFS NETS		
Autres passifs courants	5	33 463
Fournisseurs et comptes rattachés	6	17 721
Total des passifs		51 184
Excédent ou Déficit de l'exercice	7	92 466
Total des Actifs Nets	7	92 466
Total des Passifs et Actifs Nets		143 650

Les notes de 1 à 15 font partie intégrante des états financiers.

Etat des Produits et des Charges Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023 <i>(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)</i>		
	Notes	31/12/2023
Produits		
Autres apports	8	272 692
Autres gains		34
Total des produits		272 725
Charges		
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	9	43 497
Charges de personnel	10	96 820
Dotation aux amortissements et aux provisions nets	4	34
Autres charges courantes	11	39 904
Autres pertes		4
Total des charges		180 259
Excédents des produits sur les charges de l'exercice		92 466

Les notes de 1 à 15 font partie intégrante des états financiers.

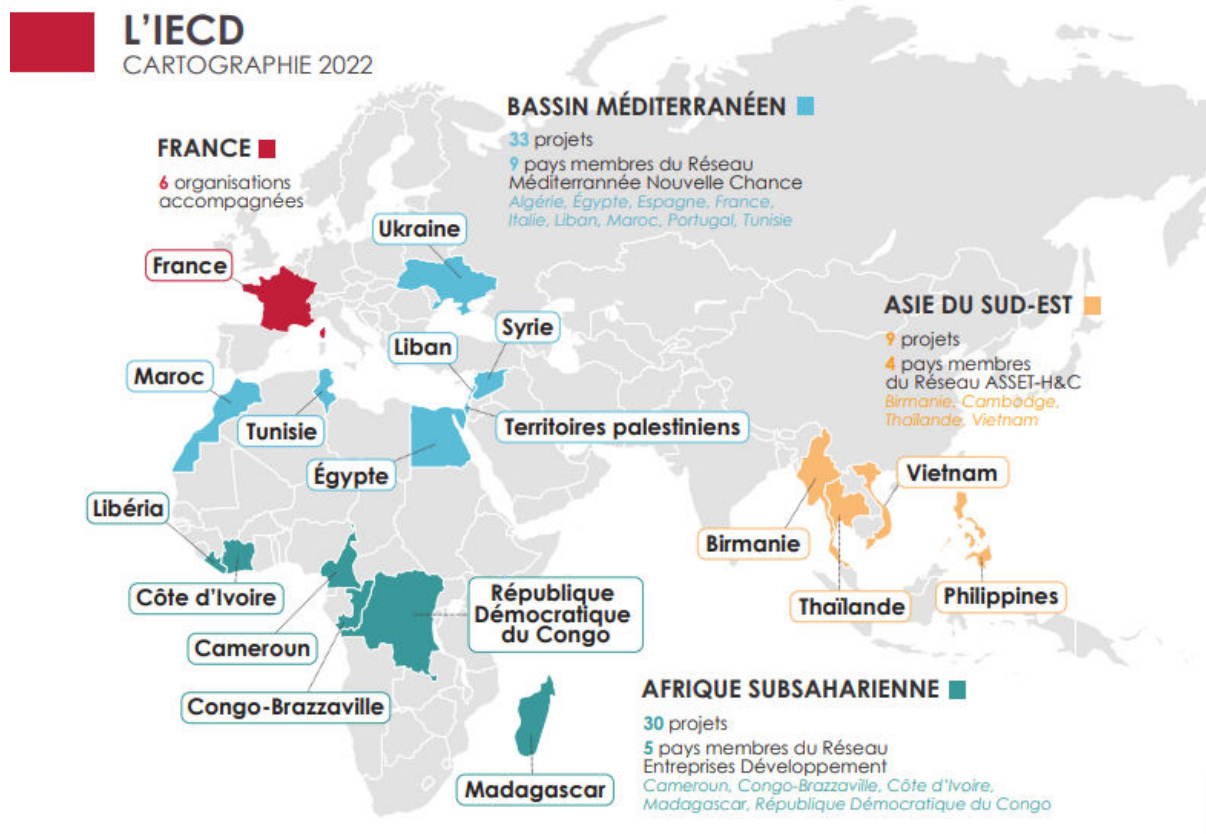
Etat des flux de trésorerie		
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023		
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)		
	Notes	31/12/2023
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement d'autres revenus et apports	8	272 692
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	12	-49 149
Décaissement des rémunérations versées au personnel, à la CNSS, et au receveur des finances	13	-78 052
Autres Décaissement des activités courantes	14	-4 228
Flux de trésorerie provenant des activités courantes		141 263
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	15	-72 207
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-72 207
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		0
Variation de trésorerie	2	69 056
Trésorerie au début de l'exercice	2	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2	69 056

Les notes de 1 à 15 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

L'IECD Tunisie (Insitut Européen de coopération et de développement) est une filiale d'une association étrangère créée en 2023. Depuis sa création en 1988 L'IECD est une organisation de solidarité internationale, soutient le développement humain, économique et social des pays où il opère. Sa mission est reconnue d'utilité publique. Avec ses partenaires locaux, il met en œuvre des projets dans les domaines de l'éducation, de l'entrepreneuriat et de l'accès à l'emploi par la formation. L'IECD opère dans plusieurs pays et notamment ceux présentés ci-dessous :



L'IECD Tunisie a pour activité :

- ✓ Mise en œuvre des programmes objet de la convention entre le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et l'Agence Française de Développement relative « au dispositif nouvelle chance » approuvé en vertu du Décret Présidentiel n° 534 de 2022 du 6/7/2022.
- ✓ Soutenir les projets publics relatifs à la formation et à la réinsertion, notamment le projet des écoles de nouvelles chances
- ✓ Coordonner avec les autorités concernées telles que le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et les institutions qui lui sont rattachés et coopérer avec elles en vue de développer les capacités des demandeurs d'emploi dans le but d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur intégration dans les entreprises dans lesquelles le travail nécessite une formation complémentaire ou une qualification supplémentaire.
- ✓ Coordonner et coopérer avec les autorités concernées en vue de soutenir les projets de réhabilitation, de reconversion professionnelle, de création de petites entreprises et d'établissement à titre indépendant

- ✓ Coordonner avec les autorités concernées et coopérer avec elles afin de faciliter l'intégration des apprentis dans des centres de formation et d'apprentissage professionnels et sur le marché du travail.
- ✓ Coordonner et coopérer avec les autorités concernées pour encadrer et soutenir les petites et très petites entreprises.
- ✓ Coopérer avec les centres de formation et d'apprentissage professionnels pour répondre aux besoins des formateurs en formation continue
- ✓ Réalisation de campagnes de sensibilisation
- ✓ Organisation de réunions, séminaires et événements
- ✓ Gérer les ressources financières légitimes.
- ✓ Coopération avec des associations similaires dans le pays et à l'étranger.

Le financement de l'IECD Tunisie se compose principalement des apports de l'association IECD mère sise en France.

NOTE 1 / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1- Pg.1- Système comptable :

La société applique le Système Comptable des Entreprises promulgué par la Loi 96-112 du 30/12/1996 et respecte les Normes Comptables Tunisiennes en vigueur dans tous leurs aspects significatifs, sauf exception présentée dans la suite du rapport. La société applique également la norme comptable tunisienne NCT 45 relative aux organismes sans but lucratif « OSBL » entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} Janvier 2018.

1- Pg.2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association IECD pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

1- Pg.2-1 Exercice comptable :

L'association **IECD** arrête ses comptes annuels et clôture son exercice le 31 Décembre de chaque exercice.

1- Pg.2-2 Méthodes de présentation :

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles préconisés par la norme **45 : norme comptable relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs.**

1- Pg.2-3 Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les immobilisations sont amorties en respectant la règle du prorata temporise.

Les taux d'amortissement linéaires appliqués sont les suivants :

- - *Matériel informatique* **33 %**

Les immobilisations dont la valeur n'excède pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral.

1- Pg.2-4 Actifs nets :

Les actifs nets sont constitués de :

- Excédents et déficits reportés : ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation ;
- Excédent ou déficits de l'exercice : ce poste exprime la performance de l'association. Il est constitué par la différence entre les comptes de produits et les comptes de charges de l'exercice.

1- Pg.2-5 Les produits :

Les produits de l'association sont constitués essentiellement de :

- Autres apports : il s'agit de toute autres formes de sommes versées notamment des transferts reçus de l'association mère IECD France.

1- Pg.2-6 Les charges :

Les charges encourues par l'association sont essentiellement constituées des :

- Achats consommés de fournitures et approvisionnements : ce poste comprend les achats de produits et services entrant dans le cadre des activités courantes de l'association.
- Charges du personnel : Ce poste comprend les frais de personnel, dont les salaires et traitements, les charges de personnel sociales et taxes liés aux frais du personnel.
- Dotations aux amortissements et aux provisions : Ce poste comprend les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des éléments actifs, ainsi que celles destinées à couvrir les risques et charges éventuels.
- Autres charges courantes : Ce poste comprend toutes les autres charges encourues pour la réalisation de ses activités courantes telles que les services extérieurs et les impôts et taxes.

1- Pg.3- Evénements survenus après la clôture de l'exercice :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de l'association n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

NOTE 2 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent la somme de 69 056 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
Liquidités disponibles en banque	69 056
Total des liquidités et équivalents de liquidités	69 056

NOTE 3 / AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le solde de ce compte s'élevant au 31 décembre 2023 à 1 700 DT, se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
Avances sur salaires	1 700
Total des autres actifs courants	1 700

NOTE 4 / IMMOBILISATION CORPORELLES :

Au 31/12/2023, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs brutes			AMORTISSEMENTS			VCN au 31/12/2023
	Au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Dotation 2023	Au 31/12/2023	
Matériel informatique	0	789	789	0	34	34	755
Avances versées aux fournisseurs d'immobilisations (rénovation siège social)	0	72 140	72 140	0	0	0	72 140
Total des immobilisations corporelles	0	72 929	72 929	0	34	34	72 895

NOTE 5 / AUTRES PASSIFS COURANTS :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
Etats, impôts et taxes	7 143
CNSS à payer	18 267
Créditeurs divers	8 053
Total des autres actifs courants	33 463

NOTE 6 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
Fournisseurs locaux	3 020
Fournisseurs, factures non parvenues	14 701
Total	17 721

NOTE 7 / ACTIFS NETS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
<u>ACTIFS NETS</u>	
Excédents/Déficits reportés	0
Actifs nets avant Excédent de l'exercice	0
Excédent de l'exercice	92 466
Actifs nets après Excédent de l'exercice	92 466

L'état de variations des actifs nets au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Désignation	Excédents ou Déficits reportés	Excédents ou Déficits de l'exercice	Total Général
Solde au 31/12/2022	0	0	0
Excédent ou déficit de l'exercice 2023	0	92 466	92 466
Solde au 31/12/2023	0	92 466	92 466

NOTE 8 / AUTRES APPORTS :

Au 31/12/2023, les autres apports ont totalisé 272 692 DT et sont constitués exclusivement d'apports provenant de l'IECD France et relative au projet « dispositif nouvelle chance »

NOTE 9 / ACHAT CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
Evènements, séminaires et autres	4 972
Charges liées au projet " dispositif nouvelle chance"	38 525
Rencontres, déplacements & hébergements	9 482
Organisation et animation d'évènements	20 803
Audit Projet « dispositif nouvelle chance »	7 000
Fournitures d'activité	1 240
TOTAL	43 497

NOTE 10 / CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel de l'exercice 2023 s'élèvent à 96 820 DT et se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

Désignations	31/12/2023
Charges de personnel	84 965
Charges patronales sur salaires et accident de travail	11 855
TOTAL	96 820

NOTE 11 / AUTRES CHARGES COURANTES :

Le solde de cette rubrique s'élève à 39 904 DT et se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

<i>Désignations</i>	<i>31/12/2023</i>
Achats non stockés divers	727
Services extérieurs - Loyer	30 323
Autres services extérieurs	7 781
Honoraires	5 950
Divers services extérieurs	1 831
Impôts et taxes	1 073
TOTAL	39 904

NOTE 12 / DECAISSEMENTS VERSES AU FOURNISSEURS :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

<i>Désignations</i>	<i>31/12/2023</i>
Décaissements versés aux fournisseurs de location	27 290
Décaissements versés aux autres fournisseurs des activités courants	21 859
TOTAL	49 149

NOTE 13 / DECAISSEMENT DES REMUNERATIONS VERSEES AU PERSONNEL, A LA CNSS, ET AU RECEVEUR DES FINANCES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

<i>Désignations</i>	<i>31/12/2023</i>
Décaissements versés au personnel	59 673
Décaissements versés aux receveur des finances	18 379
TOTAL	78 052

NOTE 14 / AUTRES DECAISSEMENT DES ACTIVITES COURANTES :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

<i>Désignations</i>	<i>31/12/2023</i>
Décaissements affectés aux Commissions bancaires	842
Décaissements affectés au projet "dispositif nouvelle chance"	3 386
TOTAL	4 228

NOTE 15 / DECAISSEMENT SUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(Exprimé en TND)

<i>Désignations</i>	<i>31/12/2023</i>
Décassements affectés à l'acquisition du matériel informatique	789
Décassements versés aux fournisseurs d'immobilisations (Rénovation siège social)	71 418
<i>TOTAL</i>	<i>72 207</i>

Annexe 1. Tableau d'amortissements détaillé :

Désignation	Date	Valeurs brutes				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2023
		Au 01/01/2023	Acquisitions de l'exercice	Cession de l'exercice	Au 31/12/2023	Au 01/01/2023	Dotation 2023	Cession de l'exercice	Au 31/12/2023	
IMPRIMANTE LASER HP 150A	14/11/2023	0	789	0	789	0	34		34	755
Totaux		0	789	0	789	0	34		34	755